



Communiqué de presse

Paris, le 12 janvier 2021, 18h00

Déclaration au titre de l'article 223-16 du règlement général de l'AMF

Conformément aux dispositions de l'article L233-8 du Code de commerce, la société informe ses actionnaires qu'au 31 décembre 2020, le capital se composait de **20 196 492** actions en circulation et représentait un nombre total de droits de vote de **24 337 116** calculé conformément aux dispositions de l'article 223-11 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

A propos de Wavestone

Dans un monde où savoir se transformer est la clé du succès, Wavestone s'est donné pour mission d'éclairer et guider les grandes entreprises et organisations dans leurs transformations les plus critiques avec l'ambition de les rendre positives pour toutes les parties prenantes. C'est ce que nous appelons « The Positive Way ».

Wavestone rassemble plus de 3 000 collaborateurs dans 8 pays. Il figure parmi les leaders indépendants du conseil en Europe.

Wavestone est coté sur Euronext à Paris et labellisé Great Place To Work®.

Wavestone
Pascal IMBERT
CEO
Tél. : 01 49 03 20 00
Benjamin CLEMENT
Communication financière
Tél. : 01 49 03 20 00

Actus
Mathieu OMNES
Relations analystes - investisseurs
Tél. : 01 53 67 36 92
Nicolas BOUCHEZ
Relations presse
Tél. : 01 53 67 36 74